
SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Autogas (LPG)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégories de processus [PROC]

PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

Conditions d'utilisation recommandées

Combustible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

VITOGAZ Switzerland AG
A Bugeon, CH-2087 Cornaux
Téléphone +41 (0) 58 458 75 55

Service des renseignements

QHSSE
Téléphone +41 (0) 58 458 75 55
E-mail (personne compétente):
welcome@vitogaz.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Flam. Gas 1	H220	
Compr. Gas	H280	

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications complémentaires

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS04

Mot signal
Danger

Consignes en cas de risques physiques

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Consignes de sécurité

Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Réaction

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Stockage

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Evacuation

P502 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette
propane

! Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Le réservoir est pressurisé. Ne pas forcer l'ouverture ou brûler, même après usage. Protéger de la chaleur excessive, Le rayonnement solaire n'est pas considéré comme un échauffement excessif
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	propane	30 - 100	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	0 - 70	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
non applicable

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Veiller à assurer une aération suffisante.
Laisser évaporer.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

6.4. Référence à d'autres sections
Aucune information disponible.

! SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.
Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.
Éviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

Mesures générales de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Assurer une bonne aération des locaux.
Éviter l'exposition - Avant l'emploi, lire les indications spécifiques.
Éviter d'inspirer les gazes.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Étant donné le risque d'explosion, empêcher des vapeurs de pénétrer dans les caves, les canalisations, les excavations souterraines.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Le réservoir est pressurisé. Ne pas forcer l'ouverture ou brûler, même après usage. Protéger de la chaleur excessive, le rayonnement solaire n'est pas considéré comme un échauffement excessif.
Éviter les sources de chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver hors de la portée des enfants.
Prévoir la ventilation des récipients.
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

! Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de stockage (RFA) 2A

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]		Remarque
106-97-8	butane	8 heures Court terme	1900 7200	800 3200	4(II)	DFG, SUVA
74-98-6	propane	8 heures Court terme	1800 7200	1000 4000	4(II)	DFG, SUVA

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Dispositifs techniques appropriés de commande

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect gazeux	Couleur incolore	Odeur caractéristique
----------------------	----------------------------	---------------------------------

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
point d'ébullition	ab -42 °C				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	< -50 °C				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	> 400 °C				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	1,5 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	10 Vol-%				
Pression de vapeur	< 31000 kPa	70 °C			
Densité relative	ca. 544 kg/m ³	15 °C			
Densité de vapeur	2.113	15 °C			
Solubilité dans l'eau	61 mg/l	20 °C			insoluble
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur éviter

Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Risque d'éclatement des récipients.

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Formation de vapeurs/gaz explosifs.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
CL50 aiguë par inhalation	658 mg/l (4 h)	rat		
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Constatations empiriques

Peut provoquer des gelures.

L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées

L'inhalation est source de perturbations de la coordination et du temps de réaction

Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.

les quantités nettement supérieures aux concentrations maximales admissibles sur le lieu de travail peuvent avoir un effet anesthésiant

Remarques générales

Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.
Le produit se dégrade facilement à l'air libre.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

16 05 04*

Nom du déchet

gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1965	1965	1965
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, N.S.A. (propane)	HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N. O.S. (Propane)	HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N.O.S. (Propane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage	2F	2F	2F
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 2.1
code de restriction en tunnel B/D
Code de classification 2F

! SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV =100 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau -

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

H220 Gaz extrêmement inflammable.